

## Lettre aux porteurs de parts du FCP HSBC ACTIONS EUROPE

(parts AC: FR0000427809, parts AD : FR0000427817, parts I: FR0012601193, parts K: FR0012601201, parts Z: FR0013075991 , parts B: FR0013270410)

Paris, le 22 octobre 2024,

**Objet :** Modifications du FCP HSBC ACTIONS EUROPE

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP **HSBC ACTIONS EUROPE** (ci-après le « FCP »), géré par HSBC Global Asset Management (France), et nous vous remercions de votre confiance.

Par la présente, nous vous informons que la Société de Gestion a décidé de modifier le FCP selon les termes et conditions décrits ci-dessous.

### Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

- **L'objectif de gestion du FCP conciliera désormais performance économique et impact E.S.G (Environnemental, Sociale et Gouvernance)**

Le fonds visera à la fois à obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI Europe GDP weighted (EUR) et à améliorer le score E.S.G du portefeuille par rapport au score E.S.G de l'indice de référence (MSCI Europe GDP weighted (EUR)).

- **Le FCP sera désormais catégorisé « article 8 » au sens du règlement SFDR<sup>1</sup>**

Dans le cadre du développement de la finance durable dont l'un des objectifs est d'apporter une réponse aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et confrontées à la diversité

---

<sup>1</sup> Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 dit « SFDR »,

<sup>2</sup> Position-Recommandation DOC-2020-03 relative aux informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra-financières

HSBC Global Asset Management (France)

Siège social : Immeuble Cœur Défense – 110, Esplanade du général de Gaulle – 92400 COURBEVOIE

Web: [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr)

Société anonyme au capital de 8 050 320 euros – Société de gestion de portefeuille

SIREN 421 345 489 RCS Nanterre – GP99026



des approches développées en la matière par les sociétés de gestion de portefeuille, l'Union européenne d'une part et l'Autorité des marchés financiers d'autre part<sup>2</sup> ont été amenées à clarifier et harmoniser les obligations d'information et de transparence sur l'intégration des facteurs de durabilité dans la gestion financière.

C'est dans ce contexte réglementaire que la Société de Gestion a décidé d'intégrer une démarche ESG à la politique d'investissement de votre FCP, s'inscrivant ainsi dans le sens de l'article 8 du Règlement SFDR, à savoir des produits financiers intégrant, entre autres caractéristiques, des critères E.S.G dans le choix des investissements réalisés, et ce selon les modalités et conditions décrites ci-après.

Au sens de la position- recommandation 2020-03 de l'AMF, l'approche extra-financière retenue sera qualifiée d'« approche non significativement engageante ». A ce titre, l'approche sera fondée sur un engagement en ce qu'elle prévoit des objectifs mesurables de prise en compte de critères extra-financiers, tels que précisés ci-dessus.

### **Quand cette opération interviendra-elle ?**

Les changements, qui ne sont pas soumis à l'agrément préalable de l'autorité des marchés financiers, entreront en vigueur le 31 octobre 2024.

Ces changements n'impliquent aucune intervention de votre part.

### **Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?**

- **Modification du profil de rendement /Risque : NON**
- **Augmentation du profil de risque : NON**
- **Augmentation potentielle des frais : NON**
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Non significatif**



Le profil de rendement/risque ainsi que les frais de votre fonds demeurent inchangés.

HSBC Global Asset Management (France)  
Siège social : Immeuble Cœur Défense – 110, Esplanade du général de Gaulle – 92400 COURBEVOIE

Web: [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr)

Société anonyme au capital de 8 050 320 euros – Société de gestion de portefeuille

SIREN 421 345 489 RCS Nanterre – GP99026

## Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Cette opération n'aura aucun impact sur votre fiscalité.

## Quelles sont les principales différences entre la situation actuelle et la situation future du fonds dont vous détenez des parts ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
<b>Régime juridique et politique d'investissement</b>		
<b>Objectif de gestion</b>	L'objectif de gestion du FCP HSBC Actions Europe est de sur-performer l'indice MSCI Europe GDP weighted (EUR) sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans.	<p>Le FCP promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).</p> <p>Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du prospectus.</p> <p>L'objectif de gestion du FCP HSBC Actions Europe est de sur-performer l'indice MSCI Europe GDP weighted (EUR) sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans.</p>
<b>Stratégie d'investissement</b>	<u>Nature du changement</u> : Le FCP sera classé article 8 SFDR avec une communication réduite sur les critères extra-financiers au sens de la position AMF.	
	L'actif net du FCP sera investi et exposé en permanence à hauteur de 75% au minimum sur des actions cotées dans les pays de l'Union Européenne. Par ailleurs, le FCP pourra être investi jusqu'à 25% dans des actions cotées hors des pays de l'Union Européenne et Royaume-	<p>Le FCP adoptera une philosophie de gestion active pour réaliser l'objectif de performance.</p> <p>Le gérant visera à réaliser une performance meilleure que celle de l'indice de référence (MSCI Europe GDP weighted (EUR) et à améliorer le score E.S.G du portefeuille par rapport au score E.S.G de l'indice de référence.</p>

HSBC Global Asset Management (France)

Siège social : Immeuble Cœur Défense – 110, Esplanade du général de Gaulle – 92400 COURBEVOIE

Web: [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr)

Société anonyme au capital de 8 050 320 euros – Société de gestion de portefeuille

SIREN 421 345 489 RCS Nanterre – GP99026



	<p>Uni, à savoir, dans des pays membres de l'Association Economique de Libre Echange (AELE) ou membres de L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).</p> <p>Le FCP sera investi généralement sur des actions de grandes capitalisations mais il se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 100% de son actif sur des titres de moyennes et petites capitalisations.</p> <p>Le FCP adoptera une philosophie de gestion active pour réaliser l'objectif de performance.</p> <p>La principale source de performance du fonds est la sélection de valeurs effectuée par le gérant.</p> <p>Sélection de valeurs La sélection de titres est essentiellement fondée sur l'analyse des fondamentaux et de la valorisation d'un titre. Les titres sélectionnés présentent en effet une valorisation relative attractive.</p> <p>Les informations sur la politique de vote et le rapport sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion (www.assetmanagement.hsbc.fr).</p> <p>La performance est influencée par les fluctuations des marchés boursiers et des changes.</p> <p>Pour le porteur résident de la zone Euro le risque de change est proportionnel à la partie de l'actif du FCP investi en dehors de la zone Euro. L'exposition du FCP au risque de change pourra atteindre</p>	<p>D'un point de vue financier. La principale source de performance du fonds est la sélection de valeurs effectuée par le gérant.</p> <p>Sélection de valeurs La sélection de titres est essentiellement fondée sur l'analyse des fondamentaux et de la valorisation d'un titre. Les titres sélectionnés présentent en effet une valorisation relative attractive.</p> <p>Les informations sur la politique de vote et le rapport sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion (www.assetmanagement.hsbc.fr).</p> <p>La performance est influencée par les fluctuations des marchés boursiers et des changes.</p> <p>Pour le porteur résident de la zone Euro le risque de change est proportionnel à la partie de l'actif du FCP investi en dehors de la zone Euro. L'exposition du FCP au risque de change pourra atteindre 100% de l'actif du FCP. Toutefois, l'exposition aux devises autres que celles de l'Union Européenne, du Royaume-Uni et de l'Association Economique de Libre Echange (AELE) restera accessoire.</p> <p>L'actif net du FCP sera investi et exposé en permanence à hauteur de 75% au minimum sur des actions cotées dans les pays de l'Union Européenne. Par ailleurs, le FCP pourra être investi jusqu'à 25% dans des actions cotées hors des pays l'Union Européenne et Royaume-Uni, à savoir, dans des pays membres de l'Association Economique de Libre Echange (AELE) ou membres de L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).</p> <p>Le FCP sera investi généralement sur des actions de grandes capitalisations mais il se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 100% de son actif sur des titres de moyennes et petites capitalisations.</p> <p>D'un point de vue extra-financier, l'objectif vise à améliorer la note E.S.G du portefeuille par rapport à la note E.S.G de l'indice de référence. La note E.S.G du portefeuille est la somme des notes E.S.G des émetteurs pondérés par leur poids dans le portefeuille. De la même façon la note E.S.G de l'indice de référence correspond à la somme des notes E.S.G des émetteurs composant l'indice pondérés par leur poids dans l'indice.</p>
--	--	--

HSBC Global Asset Management (France)

Siège social : Immeuble Cœur Défense – 110, Esplanade du général de Gaulle – 92400 COURBEVOIE

Web: [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr)

Société anonyme au capital de 8 050 320 euros – Société de gestion de portefeuille

SIREN 421 345 489 RCS Nanterre – GP99026



HSBC Asset Management | Opening up a world of opportunity

PUBLIC

	<p>100% de l'actif du FCP. Toutefois, l'exposition aux devises autres que celles de l'Union Européenne, du Royaume-Uni et de l'Association Economique de Libre Echange (AELE) restera accessoire..</p>	<p>L'analyse extra-financière du FCP portera au moins sur 90% de l'actif net du fonds.</p> <p>Les éléments considérés pour établir les notes E.S.G peuvent inclure, mais sans s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les facteurs environnementaux et sociaux, y compris, mais sans s'y limiter, les risques physiques liés au changement climatique et à la gestion du capital humain, qui peuvent avoir une incidence importante sur la performance financière et l'évaluation d'un émetteur.</li> <li>• des pratiques de gouvernance d'entreprise qui protègent les intérêts des investisseurs minoritaires et favorisent la création de valeur durable à long terme.</li> </ul> <p>Les principes ESG sont déterminés par la société de gestion, ils font l'objet d'une recherche continue et peuvent évoluer dans le temps avec l'identification de nouveaux critères.</p> <p>Le FCP n'investira pas dans des titres émis par des sociétés impliqués dans des activités dites « exclues ». Les activités exclues sont déterminées par la société de gestion et comprennent, mais sans s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les émetteurs impliqués dans des activités liées aux armes interdites par les traités internationaux ou leurs composants de base et/ou dans la production d'armes controversées ou de leurs composants clés,</li> <li>-les émetteurs que HSBC considère être non-conformes aux Principes du Pacte mondial des Nations Unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Lorsque des cas potentiels de violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont identifiés, les émetteurs peuvent être soumis à une due diligence renforcée menée par le gérant/analyste pour déterminer si il est approprié de les inclure dans le fonds ou de les exclure.</li> <li>-les émetteurs du secteur du tabac,</li> <li>-les émetteurs que HSBC considère engagés dans l'expansion de la production de charbon thermique ou exerçant des activités liées à la production d'électricité</li> </ul>
--	--	---

HSBC Global Asset Management (France)

Siège social : Immeuble Cœur Défense – 110, Esplanade du général de Gaulle – 92400 COURBEVOIE

Web: [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr)

Société anonyme au capital de 8 050 320 euros – Société de gestion de portefeuille

SIREN 421 345 489 RCS Nanterre – GP99026



HSBC Asset Management | Opening up a world of opportunity

PUBLIC

		<p>générée à l'aide du charbon thermique ou l'extraction de charbon thermique.</p> <p>Les politiques relatives à l'investissement responsable de HSBC Asset Management sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse <a href="http://www.assetmanagement.hsbc.fr">www.assetmanagement.hsbc.fr</a>.</p> <p>La description détaillée des exclusions du FCP est présentée dans l'annexe SFDR du prospectus.</p>
--	--	---

### Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous rappelons à tous les porteurs qu'il est important de prendre connaissance du DIC et du prospectus du FCP pour avoir une information complète sur les coûts et risques de l'OPCVM. Ces documents, ainsi que les derniers rapports annuel et périodique et la composition des actifs, sont disponibles gratuitement sur simple demande, et par tout moyen auprès de la société de gestion. Ils sont disponibles sur le site [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

Des informations complémentaires sur la politique ESG, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport sur l'exercice des droits de vote sont également accessibles sur le site [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr).

Nous invitons tous les porteurs à se rapprocher de leur conseiller habituel pour tout complément d'information ou tout éclaircissement.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Gregory TAILLARD

Directeur Général Délégué de HSBC Global Asset Management (France)



HSBC Global Asset Management (France)  
Siège social : Immeuble Cœur Défense – 110, Esplanade du général de Gaulle – 92400 COURBEVOIE

Web: [www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr)

Société anonyme au capital de 8 050 320 euros – Société de gestion de portefeuille

SIREN 421 345 489 RCS Nanterre – GP99026